Compte-rendu de la réunion « Commission Locale de Concertation et de Suivi » du vendredi 29 septembre 2023 sur le site de la SAS des Carrières STREF et Cie à Jumièges

La réunion a débuté vers 14 h 00 pour se terminer vers 15 h 15 par le verre de l'amitié. Elle a été animée par Monsieur Bernard VATBOIS, Directeur Général de la SAS des Carrières STREF et Cie.

Cette réunion s'est déroulée uniquement en salle avec la présentation de l'activité depuis 1 an.

Monsieur VATBOIS a introduit la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants et en indiquant qu'il s'agit de la 30^{ème} Commission.

I. Membres présents et excusés

Madame N. ABIDA (DREAL), Madame M. BOISARD (Biotope), Monsieur J. CADINOT (Riverain), Madame M-J CAUCHIE-EDDE (Riveraine), Monsieur G. CAUCHIE (Riverain), Monsieur D. DEBRIX (Carrières STREF), Monsieur J. DELALANDRE (Maire de Jumièges), Monsieur D. FAUCHERRE (Chasse de Jumièges), Monsieur J-R. LE RU (association de sauvegarde de la boucle de Jumièges, Mesnil, Yainville) Madame E. LEFEBVRE-LEMARCHAND (Adjointe Le Mesnil/Jumièges), Monsieur J-L. LEROY (société de pêche Jumièges et Mesnil), Madame L. MARTIN (Biotope), Monsieur H. MILON (exploitant agricole), Monsieur M. OSICKA (Riverain), Monsieur G. PORTAIL (Riverain), Monsieur R. PORTAIL (mairie de Le Mesnil/Jumièges), Monsieur B. STREF (Carrières STREF), Monsieur F. STREF (Carrières STREF), Monsieur J. VATEY (adjoint Jumièges), Monsieur A. VEZIER (PNRBSN), Monsieur S. VEZIER (Maire de Le Mesnil/Jumièges).

Monsieur A. HERMENT (DDTM), Monsieur C. HUART (DREAL), Monsieur L. LEMONNIER (DREAL), Madame N. PORTAIL (adjointe Jumièges) sont excusés.

II. <u>Bilan économique</u>

- Effectif: 10 salariés en CDI, 1 personne en CDD, 2 personnes en sous-traitance et 1 intérimaire.
- C.A. en forte hausse : + 11,17% à fin août 2023 (il devrait représenter 3 500 000 € H.T. en fin d'année).
- ➤ Tonnage en forte baisse : 27,71% à fin août 2023 (il devrait représenter 150 000 tonnes sur l'année entière).

III. Exploitation, Remblayage et Travaux réalisés

Voir plan d'état des lieux (ci-joint) au 30 août 2023.

Fin de l'extraction de la phase 3 et du traitement des granulats prévue à fin octobre 2023, en raison du coût du Kw en période hivernale. De plus, la drague est fort vieillissante et tombe souvent en panne. L'installation de traitement n'est guère en meilleur état.

Ainsi, à l'arrêt de l'extraction par la drague, le creusement d'une darse (dans la partie non exploitée de gisement) pour démontage de celle-ci sera réalisé. Lors de cette dernière opération, des précautions seront prises pour récupérer notamment les fluides et éviter toute pollution du plan d'eau.

La grave restante sera récupérée par une pelle hydraulique et vendue à un confrère ou acheminée sur notre site de Criquebeuf-sur-Seine.

- ➤ Concernant l'activité de remblayage, aucun apport n'a été enregistré depuis le début de l'année 2023. (Pour rappel, seulement 962 tonnes ont été déchargés, en juillet 2022, à l'appontement depuis le début de l'autorisation). Une négociation est en cours pour la résiliation de la convention avec TERSEN et un rendez-vous est prévu avec les avocats le mardi 3 octobre 2023.
- 2 hypothèses peuvent se présenter si la convention est résiliée :
 - 1/ rachat de l'entreprise qui a une ressource suffisante en déchets inertes de classe 3 pour honorer l'A.P.
 - 2/ aucune entreprise intéressée par le rachat et dans ce cas une modification de l'A.P. sera à faire pour le réaménagement du site d'exploitation de carrière. Le démontage des aménagements faits pour le remblayage interviendra alors.
- ➤ Concernant les travaux réalisés, il est à signaler que le pont amovible a été enlevé et que le passage entre les lacs a été réaménagé en voie unique pour réduire la vitesse des véhicules passants.

IV. Suivis

- > Présentation par monsieur Benoist STREF des analyses d'eau dans le lac et les piézomètres.
- > Présentation par monsieur Benoist STREF du suivi acoustique.
- > Présentation par mesdames Magali BOISARD et Loélia MARTIN (BIOTOPE) du suivi écologique. *Voir pièce jointe*.